

## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ŒUVRES DU CRP

### 1. La source de l'œuvre

- a. Y a-t-il un auteur autochtone ayant contribué à l'œuvre?
  - i. Le cas échéant, est-ce que la personne autochtone en question dépeint dans son œuvre la communauté dont elle est issue ou qu'elle connaît bien?
- b. Un anthropologue a-t-il contribué à l'œuvre?
- c. Toute personne ayant vécu en communauté autochtone ou les ayant étudiés a-t-elle collaboré à la rédaction de l'œuvre?
- d. L'œuvre est-elle illustrée par un Autochtone?
- e. L'éditeur est-il habitué à éditer des œuvres « à caractère autochtone ».

### 2. La date de l'œuvre

- a. S'agit-il d'une œuvre ayant été publiée avant 2015 (avant « l'ère de la réconciliation »)?
- b. S'agit-il d'une œuvre ayant été publiée avant 2000?
- c. L'œuvre a-t-elle été rééditée récemment?

### 3. La terminologie utilisée

- a. Les termes se retrouvant dans le titre, la préface ou l'endos de l'œuvre sont-ils désuets aujourd'hui? Par exemple, retrouve-t-on les termes « Indiens », « peaux rouges » ou « sauvage »
  - i. Chaque terme doit être évalué selon son contexte. Si l'œuvre a pour objectif, par exemple, de décrier les injustices de la *Loi sur les Indiens*, le terme « Indien » ne sera pas péjoratif dans ce contexte.
- b. Les noms des personnages sont-ils originaux et authentiques, ou plutôt ridicule?
  - i. Certaines œuvres ridiculisent les totems ou les noms donnés tels que « Aigle bleu » en donnant des noms tels que « Ours mal séché » ou « Poisson mal habillé ». Dans ce cas, ces termes sont péjoratifs et ridiculisent les perspectives autochtones.
  - ii. Dans ce cas, il est pertinent de faire des recherches Internet supplémentaires sur les totems et les noms autochtones.
- c. Les noms des familles et des communautés sont-ils bien utilisés? Par exemple, utilise-t-on « Esquimaux », « Montagnais », « Inuits » de façon à ce qu'ils puissent être interprétés comme péjoratif eu égard au contexte de l'œuvre?
  - i. Cela s'étend jusqu'au terme en soi et à son orthographe (comme Inuits).

*Plus le vocabulaire est inadéquat, plus l'appréciation est moindre. Il y a toutefois une certaine gradation quant au caractère péjoratif des termes. En effet, certains Autochtones considèrent que « Amérindien » ou « Indien » est plus personnalisé, donc adéquat pour eux. Il s'agit donc d'une analyse au cas par cas.*

### 4. Les sujets traités

- a. À la lumière de la source de l'œuvre, est-ce que les sujets traités semblent être ou sont susceptibles d'être relatés sous un point de vue colonial?
  - i. Ce critère est d'autant plus pertinent lorsque la source de l'œuvre est exclusivement européenne.
- b. Les sujets traités sont-ils relatés de paire avec des sujets connexes?

- i. Par exemple, les pensionnats autochtones sont-ils traité de paire avec les traumatismes psychologiques, intergénérationnels ou culturels?

*Plus un sujet est développé de façon complète par des acteurs ayant vécu ou étudié l'histoire, plus l'œuvre obtient une appréciation forte.*

- 5. **La reconnaissance de l'œuvre et de l'artiste au sein des communautés autochtones**
  - a. L'œuvre a-t-elle gagné des prix? Si oui, est-ce des prix dédiés aux œuvres autochtones?
  - b. L'œuvre est-elle répertoriée dans des banques de données crédibles telles qu'à la Bibliothèque d'Odanak ou la librairie Hannenorak?
  - c. Est-ce que les critiques sont favorables à l'œuvre?
  - d. Parle-t-on de l'œuvre sur Internet ou sur les réseaux sociaux?

*Si l'information est difficile à trouver, cela a un impact négatif sur l'appréciation de l'œuvre.*

- 6. **L'œuvre est-elle un classique?**
  - a. Y a-t-il eu des adaptations cinématographiques? Si oui, est-elle conforme à l'œuvre écrite et est-ce qu'il y a eu la participation d'Autochtone sur le plateau?
  - b. L'œuvre écrite comporte-t-elle tout de même des préjugés?
    - i. Par exemple, Hiawatha est un classique Disney. Toutefois, on portait les Autochtones avec des vêtements et des coiffes inadéquats.

*Le traitement du classique est ce que l'on cherche à analyser ici.*

- 7. **Les illustrations de l'œuvre sont-elles susceptibles de renforcer des préjugés?**
  - a. Par exemple, est-ce que les vêtements ou les silhouettes des personnages sont illustrés selon une vision colonialiste et arriérée?

- 8. **L'œuvre a-t-elle été traduite ou rédigée en une langue autochtone?**
  - a. Si l'œuvre comporte des termes en langues autochtones, l'appréciation est plus forte.

*Attention : ce critère n'est pas déterminant, considérant le génocide culturel survenu.*